L'Abeille Bourdonne Constamment

¶ Dans les meilleures demeures Françaises de la Nouvelle Orléans et de ses environs.

¶ Ce journal convient à mille acheteurs qui ne peuvent être approchés par un autre moyen.

¶ Téléphonez 3487 Main et demandez que notre "ad man" aille vous voir.

L'HERITAGE

L'attente d'un héritage de cent mille francs eût été, sans doute, pour les époux Serjan, une espérance magnifique; mais la perspective d'avoir à partager avec le cousin Gélys les deux cent mille francs que laisserait un jour prochain leur tante Maresange prenait à leurs yeux cupides l'apparence d'un malheur véritable et immerité.

Ce souci les rongeait au point qu'ils s'en éveillèrent, cette nuit-là, le cerveau hanté des projets bizarres que suscitent les songes, et le mari, par plaisanterie, eut cette boutade:

—Si la tante n'avait pas soixante-dix ans, ma parole, je lui ferais la cour!

Le mot émut un souvenir chez Mme Serjan.

—La cour, dit-elle. C'est Gélys qui me la ferait bien, à moi, si je voulais!

—Comment?... il oserait! ce!...

—Oh! rien du tout! mais, ces choses-là, une femme les entend sans qu'on les dise! Alors, tu ne sais pas? Je pensais!... Si je l'encourageais tant soit peu, jusqu'à ce qu'il arrive à se compromettre, à m'écrire?...

—Eh! bien?

—Eh bien! La tante qui est si scrupuleuse, qui tient tant à l'honneur de la famille...

—Serait capable de le déshériter! acheva le mari. Dame! Ce serait peut-être à voir!

Ils estimèrent toutefois qu'avant de rien entreprendre, il fallait être bien assuré de l'effet que produirait sur la tante une pareille révélation. Serjan commença de feindre près de la vieille dame un gros chagrin, exprima des doutes, des soupçons sur l'attitude du cousin vis-à-vis de sa femme.

—C'est impossible! se récria la tante. Je me refuse à le croire!

—Ah! moi aussi! soupira Serjan, je m'y refuse. Ce serait si abominable! Et cependant, je crains fort d'avoir bientôt la preuve!

—Ce serait alors différent! dit la tante. Apporte-moi une preuve et je croirai! Et, dans ce cas, tu peux être sûr d'une chose, c'est que je ne reverrai Gélys de ma vie et que je le déshériterai!

Oh! fit hypocritement Serjan, là n'est pas la question!

Il exultait à son retour.

—Tu peux marcher, annonça-t-il à sa femme. Nous tenons l'affaire!

Gélys, ça et là, déjeunait amicalement chez les Serjan. La première fois qu'il y revint, les regards de Mme Serjan lui firent paraître une âme si pleine de langueur qu'il s'enhardit au point de rapporter bientôt, d'une enquête de son genou sous la table, la certitude que la jeune femme était beaucoup plus dénuée de rigueur qu'il ne l'avait imaginé jusque-là; et le mari s'étant esquivé sous un prétexte, il demanda, et il obtint, la promesse d'un rendez-vous.

Ce rendez-vous, le moment approchant, la jeune femme le décommanda, pour en indiquer un autre, dont l'acceptation par Gélys nécessitait une réponse écrite. Elle fut déçue. Gélys, au lieu d'écrire, passa à la maison. Et vainement, les jours qui suivirent, elle usa de ruse, vainement, pour enflammer le galant davantage, elle consentit à le rejoindre dans un bureau d'omnibus, puis au parc Monceau; il fut bientôt avéré que rien ne le ferait sortir de sa prudente réserve et qu'il n'écrirait jamais, pas plus à la poste restante qu'au domicile de l'aimée.

A tant, une inquiétude commença. Serjan, après s'être ainsi avancé, risquait de demeurer lui-même compromis dans l'esprit de la tante. Puis le temps s'écoulait.

—Nous ne pouvons en rester là, dit-il. Il nous faut absolument une preuve!

—Je ne puis pourtant pas, soupira la femme, aller jusqu'au bout!

—D'autant plus que cela ne nous fournirait pas encore la preuve... à moins de convier la tante!

Cette facétie fut un trait de lumière.

—Il y aurait bien, dit Mme Serjan, un moyen!... Mais...

—Quel moyen?

—Un constat!... Flagrant délit!

—Magnifique! s'enthousiasma Serjan.

—Oui, mais qu'est-ce qu'on penserait de moi?

—Oh! ça! Pour cent mille francs, on s'en fiche!

—Il y a autre chose, dit la femme. Si la tante allait t'obliger à divorcer?

—Oh! le divorce! Rien n'empêche de se remarier après! Mais, de ce côté, tu peux être sans crainte! La tante est trop pieuse pour exiger le divorce, ou seulement pour l'admettre: au contraire, je voudrais divorcer, qu'elle m'en empêcherait!

—Tu crois?

—Je ne crois pas! J'en suis sûr!

Pour la forme, Mme Serjan fit encore une objection. Si le commissaire allait arriver trop tard?

—Hein? Vois-tu que?...

—Ah! non! Pas de bêtises!... Du reste, je saurai m'arranger pour être là à la minute précise!

Les formalités préliminaires remplies, les détails de l'affaire réglés, Mme Serjan préluda, par une promenade en voiture close, à la faiblesse qu'elle eut, vers la fin de la semaine, de se laisser entrainer dans un hôtel. Là, il ne se passa rien, ou presque, une honnête personne ne succombant point sans quelque débat; et le commissaire arriva comme à peine le bout d'une épaule était mis à nu.

C'en était assez pour un constat. Il eut lieu. Mme Serjan, selon l'usage en pareil cas, se retira près d'une parente, et la tante fut informée.

Le succès passa l'espérance des époux. La secousse, le pour même, alita la vieille dame. Elle eut le temps d'accuser Gélys de sa mort et de le déshériter; après quoi, elle rendit l'âme.

Le premier mouvement de Serjan fut pour rappeler sa femme. Il jugea, à la réflexion, que sa situation de mari outragé l'obligeait à plus de discrétion et qu'un délai s'imposait. Ce délai fut cause que d'autres pensées lui vinrent, qui jetèrent une ombre sur sa joie. S'il ne partageait pas avec le cousin, il partageait cependant avec l'épouse. Il n'en faut pas davantage quelquefois pour enlaidir une jolie personne. Mme Serjan perdit, par là, tous ses charmes, pour ne garder que ses défauts, dont le principal fut que sa dot était mince. Oubliant donc que, sans elle, rien n'eût été possible, Serjan ne considéra plus qu'un point, à savoir que, nanti de ses deux cent mille francs, il trouverait aisément, s'il était libre, une héritière capable de lui doubler sa fortune. Il se garda d'écrire, et même, à l'instar de Gélys, de répondre aux lettres de plus en plus pressantes qu'il recevait de sa femme.

Celle-ci, de guerre lasse, arriva.

—Malheureuse! cria Serjan. Retourne bien vite! Et le divorce?

—Quel divorce?

—Nous avions mal préjugé, dit le mari, des idées de la tante. Le divorce, au contraire, elle l'a exigé, imposé!... J'ai juré!...

—Puisqu'elle est morte!

—Elle a mis cette clause dans son testament! Je ne toucherai qu'une fois le divorce prononcé!

—Menteur! dit la femme.

Et comme elle se récriait qu'elle ne voulait point divorcer, Serjan, pour en finir, devint cynique.

—Il faut bien, dit-il, que tu veuilles. J'ai le constat!

—Le constat!... Mais je dirai!...

—Oui! On t'écoutera! Tu as été prise! C'est tant pis pour toi!

—Bandit! cria la femme.

—Et après tout, dis donc! s'emporta Serjan. Est-ce que je sais, moi, avec Gélys?

—Canaille!

—Et puis, oust! En voilà assez! Et si tu n'es pas contente, j'en épouserai une autre! Parfaitement, une autre qui aura le sac, et qui saura se tenir, et qui ne couchera pas avec mon cousin!

Mme Serjan s'arracha de l'attaque de nerfs qui déjà la terrassait, pour s'élancer chez Gélys. Lui, du moins, saurait tout, ferait un procès! On allait voir!

La vue de Mme Serjan ne ranima point chez le cousin le zèle dont l'arrivée du commissaire avait arrêté les effets. Il ne pouvait oublier qu'elle lui coûtait cent mille francs.

—Et pour rien, encore!

—Rassurez-vous! promit-elle avec feu. Ce sera pour quelque chose! Mais laissez-moi vous dire!...

Elle attendait, de l'aveu qu'elle fit, beaucoup mieux qu'elle n'en retira:

—Salope! fit Gélys.

Et l'instant d'après, elle se retrouvait sur le paier, dépouillée de toute illusion sur les sentiments du cousin à son endroit.

Elle eut à cœur, du moins, de démontrer qu'une mauvaise action n'est pas toujours récompensée. Il lui restait, vis-à-vis de son mari, le vitriol. Elle en usa.

JEAN REIBRACH.

ATHENEE LOUISIANAIS.

(Groupe de l'Alliance Française).

CONCOURS DE 1912-1913

PROGRAMME.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année:

LA FONTAINE ET SES FABLES.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1913 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or et un prix de $50 en espèces, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables s'il le juge convenable.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire perpétuel,
BUSSIERE ROUEN.
P. O. Box 725, Nouvelle-Orléans.

Nouveaux Bains de mer

Est-il rien de plus agréable qu'un bon bain de mer? Hélas! ce plaisir et cet excellent sport n'ont qu'une durée limitée, et la saison où l'on peut se plonger dans "l'onde amère" est de bien courte durée.

Or un ingénieur, un esprit avisé s'il en fut, a eu l'idée ingénieuse de combiner un dispositif qui permet de reproduire artificiellement les vagues.

Il a fait construire à Dresde une piscine de douze mètres de large et trente-cinq mètres de longueur et d'une profondeur de cinq mètres.

Une machine de cent chevaux met en marche son dispositif qui consiste en trois plongeurs de grandes dimensions, immergés dix-huit fois par minute dans la partie profonde de la piscine, en dehors de la partie accessible au public. Les vagues, dont on règle la hauteur en agissant sur les plongeurs, arrivent jusqu'à un mètre de hauteur, et à l'extrémité la moins profonde de la piscine se brisent comme les vagues véritables sur la plage.

L'illusion est parfaite, s'il faut en croire le succès extraordinaire qu'a obtenu cette invention.

Cambrioleur mis sous caution

James Mobrely, un garçon de couleur, âgé de 18 ans, qui avait été arrêté à Hammond, Lne., pour avoir cambriolé la poste, a comparu devant le Commissaire des Etats-Unis Arthur H. Browne, qui l'a mis sous $500 de caution. Mobrely a été emmené à la Nouvelle Orléans par le Député Shériff des Etats-Unis Frank Patton.

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIÉNATIONS

Emmanuel L. Weil à Robert Spearing, 4 terrains, Julia, Harney, Brooks et Catina, $1,400.

Mme Octave Labarre à la French Market Homestead Ass'n, terrain, Prieur, Colombus, Johnson et Laharpe, $1,500.

Suburban Bldg and Loan Ass'n à Mme John Murray, 3 terrains, Marigny, Champs-Elysées, Tonti et Miro, $1,700.

Lakeview Land Co. à Perry A. Abbott, portion, Filmore, Iberville, Ridgley et Milne, $700.

Même à Chas. A. Skinner, 2 terrains, Milne, Filmore, Twiggs et Iberville, $500.

Philip W. Anepohl Sr à Frank Locascio, portion, Chemin de Gentilly, Rosière, O'Reilly, Aubry et Gayoso, $960.

Chas. J. Bienvenu à la Sixth District Bldg and Loan Ass'n, terrain, Constance, Magasin, Jena et Cadiz, $510.

Acquéreur à Chas. J. Bienvenu, même propriété, $600.

Philip J. Schoen à la Homeseekers Bldg and Loan Ass'n, terrain, Champs-Elysées, Marigny, Chartres et Decatur, $1,500.

Acquéreur au vendeur, même propriété, $1,500.

Herman Bremermann à Herbert J. Bremermann, terrain, Remparts, Mandeville, Bourgogne et Marigny, $1,000.

N. O. Land Co. à Stanley V. Asbury, 2 terrains, Germain, Polk, Catina et Boulevard West End, $1,000.

Quaker Realty Co. Ltd à Homer N. Trufant, 2 terrains, Tonti, Miro, Bourbon et Touro, $500.

Savings and Homestead Ass'n à John A. Cothran, portion, Esplanade, propriété des Fair Grounds, Verna et autres propriétés, $5,200.

Mme Christian Christiansen à Albert V. Joly et épouse, terrain, Espagne, Robertson, Mandeville et Villeré, $1,850.

Mlle Marie Barès à Mlle Louisa Fortier, terrain, Hôpital, Marais, Liberté et Ursulines, $3,000.

FRENCH DRY CLEANING.
(Nettoyage à sec Français)

Pas une fantaisie ni une mode, mais une industrie qui est maintenant une nécessité.

Chaque département est sous la supervision directe d'une administration expérimentée et compétente.

Téléphonez Main 3897 et nous enverons un solliciteur directement à votre porte.

PRETTY INDEED! New York Drying and Cleaning Co.
399 Rue St-Charles

dec- 6 n

UNE DIRECTION
Tarifs Pour les Colons
POUR LA
CALIFORNIE
VIA
SOUTHERN PACIFIC
Du 15 Mars au 15 Avril, 1913
$37.00
Depuis la Nouvelle-Orléans
Deux trains directs par jour
Voir l'agent du Southern Pacific pour renseignements complets

VAPEURS
LIGNE FRANÇAISE
COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
LIGNE DIRECTE AU HAVRE, PARIS (FRANCE)
Partant tous les Jeudis, à 10 h. a. m.
†FRANCE (neuf.) 27 février.
*LA LORRAINE, 6 mars.
*LA TOURAINE, 13 mars.
*LA PROVENCE, 20 mars.
†FRANCE (neuf), 27 mars.
*LA TOURAINE, 3 avril.
*Vapeur à double hélice.
†Vapeur à quadruple hélice.
Agence générale, 19 rue State, N. Y.
Nouvelle Orléans-Havre Directe
S. S. HUDSON, 1 mars.
Passage de première classe.....$80.00
Passage d'entrepont.....$33.00
FRANK J. ORFILA,
Agent Général du Sud,
No. 302 rue Commune, Bâtisse Hennen.
fermars—tan

AVIS!
Les Bureaux de la NEW ORLEANS RAILWAY & LIGHT CO., ont été transferés du No. 317 Rue Baronne au No. 201 de la même rue, au coin de la rue Commune.

GRAND MAGASIN DE MEUBLES

FRANCIS MAESTRI
Nous nous permettons d'attirer l'attention de notre nombreuse clientèle et du public en général sur le
Grand Assortiment de Meubles
que nous avons reçu afin de pouvoir être agréables aux acheteurs.
Nous garantissons la qualité et nos prix défient toute concurrence.
Nous avons un assortiment des plus variés en meubles de salons, lits de cuivre, chambres à coucher, fauteuils, berceuses, etc., etc.
Venez nous voir avant de faire vos achats.

PAUL MAESTRI
Vous constaterez la modicité de nos prix et la bonne qualité de nos marchandises.
Francis and Paul Maestri Furniture Co.
LE MAGASIN DE MEUBLES LE MEILLEUR MARCHE DE LA VILLE
Au Coin des Rues Ramparts et Iberville — Phone Main 243
UN SEUL MAGASIN — LE GRAND MAGASIN — PAS DE SUCCURSALE

Treillis en Fil de Fer pour Poulaillers
MARQUE ROEBLING—GALVANISÉ AVANT ET APRÈS LE TRESSAGE
Double Bordure—Tous les joints soudés. Une fois en place, durera pendant des années
Maille de deux pouces, fil de fer No. 19 — la yard
48 pouces de haut.....10c
60 pouces de haut.....12 1-2c
72 pouces de haut.....15c
Maille d'un pouce, No. 19
24 pouces de haut.....10c
36 pouces de haut.....15c
48 pouces de haut.....20c
60 pouces de haut.....25c
72 pouces de haut.....30c
Escompte par rouleaux—150 pieds dans un rouleau
MILLION ARTICLE KLINE
RUE CHARTRES — près de Canal

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicite des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de Toilette pour messieurs et enfants
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à dix heures et fermé le dimanche. Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 2eme District.

SIROP ANGELL
CONTRE LA TOUX COQUELUCHE
TOUX, RHUME, BRONCHITE, MALADIES DES POUMONS ET DE LA GORGE
PRIX, - - - 25 et 50 SOUS
Préparé par DR. RICHARD ANGELL
Et chez tous les Pharmaciens de la Nouvelle-Orléans.
27 oct—7m—dim., mar., jeu

REMÈDES DE BRESLIN
COLDTABS
Pour la grippe, le froid, les rhumes, névralgies et maux de tête. Coldtabs soulage immédiatement.
PRIX, 25 SOUS
ROMANOL
Pour les rhumatismes, le lumbago, la goutte, la raideur des articulations, les douleurs dans le dos, bon pour toutes les douleurs et tous les maux,
PRIX, 25 SOUS
M. T. BRESLIN, Pharmacien — 700 Rue Dauphine
23 jan 1m

F. A. BRUNET
IMPORTATEUR DIRECT
HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER
315 — RUE ROYALE — 313
ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE.
La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nlle-Orléans.
Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de mes marchandises pour lesquelles je défie toute concurrence.
Les ordres de la campagne sont sollicités.
PHONE MAIN 4360.

W. G. Coyle & Co.
CHARBON et COKE
Phone Main 2125-2126-2127
337 RUE CARONDELET

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe
A cherché pendant ses cinquante années de service aux Etats-Unis à réaliser la définition du mot assurer, à savoir: "Rendre certain ou garantir." Toutes personnes en réclamations pour pertes, assurée dans cette Compagnie et atteintes par les sérieuses conflagrations qui ont eu lieu dans ce pays-ci et dans d'autres, attesteront volontiers, croyons nous, le sentiment de sécurité que leur a fait éprouver la possession de nos polices et la satisfaction que leur ont donnée nos réglements.